

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt

**Arrêté**

**Portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 814-11.

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est membre du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en qualité de représentante désignée par l'assemblée des départements de France :

- Titulaire : Mme Cécile DUMOULIN, vice-présidente au conseil départementale des Yvelines ;
- Suppléant : M. Marcel CALMETTE, conseiller départemental du Lot-et-Garonne.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 17 JAN. 2017

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur général de l'enseignement  
et de la recherche,

  
Philippe VINÇON